

# SYNDICAT DES INTERCOMMUNALITES DE LA VALLEE DU THERAIN

## Réunion du 02 Juillet 2024 COMPTE RENDU

Le mardi 02 juillet 2024 à 09h30 s'est réuni le Conseil Syndical sous la Présidence de Mr Jean-Louis VANDE BURIE.

### Etaient présents :

CA du Beauvaisis	Titulaires : HAEZEBROUCK Patrice, VANDE BURIE Jean-Louis. Suppléant : DEVILLERS Marie-Claude
CC Thelloise	////////////////////////////////////
CC Pays du Clermontois	////////////////////////////////////
CA Creil Sud Oise	////////////////////////////////////
CC Picardie Verte	////////////////////////////////////
CC Pays de Bray	////////////////////////////////////
CC Oise Picarde	////////////////////////////////////
CC des Sablons	////////////////////////////////////
CC des 4 Rivières	////////////////////////////////////

### Absents excusés :

CA du Beauvaisis	Titulaires : CANDILLON Catherine, DORIDAM Jacques, DE L'HAMAIDE Christophe, GAUDISSERT Henry, HEDIN Gérard, MATURA Yannick, PAILLART Jean-Charles, PALANDRE Grégory, JACQUES Marie-Manuelle
CC Thelloise	Titulaire : ARNOLD Alain, CABORDEL Hubert, DEVOOGHT Alain, GAUVIN Christelle, HEDIN Bernard, VONTHRON Patrick.
CC Pays du Clermontois	////////////////////////////////////
CA Creil Sud Oise	Titulaire : GALLIEGUE Raymond
CC Picardie Verte	Titulaires : BIZET Franciane, CORDIER Franck, JUMEL Roger, LEGUAY Aurélie, PARIS Jacky, SOLEWYN André
CC Pays de Bray	Titulaires : DUDA Jean-Michel
CC Oise Picarde	////////////////////////////////////
CC des Sablons	////////////////////////////////////
CC des 4 Rivières	////////////////////////////////////

Absents non excusés : CORDIER Dominique, DEBIL CAUX Victor, DELMAS Laurent, DUFLOT Martial, LEFEVRE Laurent, LEJEUNE Béatrice, LEVOIR Jean, PIA Franck, BRICHEZ Michèle, AUTIN Jean-Pierre, BELVAL David, DERUEM Frank, LEFEZ Hervé, INGLARD Laurent, LAVERHNE Philippe, PEAUCELLE Jérôme, VERMEULEN France, CAUWEL Jean, LOGEAY Philippe et BUQUET Jacques

Secrétaire de séance : DEVILLERS Marie-Claude

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Louis VANDE BURIE, Président, constate que 3 délégués sont présents.

Considérant que la réunion du 25 juin 2024 qui ne s'est pas tenue faute de quorum, et la convocation de ce jour avec le même ordre du jour, le Conseil syndical délibère sans condition de quorum.

### **1- Approbation du compte rendu de la dernière réunion :**

Le Conseil Syndical,

**Après délibération, à l'unanimité,**

DECIDE,

D'adopter après en avoir pris connaissance le compte rendu de la dernière réunion du 29/02/2024

### **2 – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur les Travaux de reprise du Thérain à Songeons**

Le Conseil Syndical,

Afin de réaliser les travaux de restauration de la continuité écologique sur le seuil de Songeons (2024) et de restauration du Thérain (2025) en amont de celui-ci.

**Après délibération, à l'unanimité,**

DECIDE,

- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter des subventions au taux maximal, auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- De donner tout pouvoir au Président pour l'exécution des décisions.

### **3 – Autorisation à donner au Président pour signer l'appel d'offre concernant l'étude de préfiguration du SAGE Thérain**

Le Conseil Syndical,

Après avoir présenté l'ensemble des informations sur l'appel d'offre et sur la décision de la commission d'appel d'offre concernant l'étude de préfiguration du SAGE Thérain.

**Après délibération, à l'unanimité,**

DECIDE,

- D'autoriser Monsieur le Président à attribuer l'appel d'offre conformément à la décision de la CAO.
- D'autoriser M. le Président à solliciter des subventions au taux maximal, auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- De donner tout pouvoir au Président pour l'exécution des décisions.

### **4 – Délibération d'intention d'engagement du SIVT en tant que maitre d'ouvrage porteur d'actions sur son bassin pour l'ACSO dans le cadre du PAPI Oise 2025/2031**

Le PAPI Vallée d'Oise est un document de planification qui met en avant une stratégie visant à rendre le territoire de la Vallée d'Oise plus résilient face aux inondations. L'Entente Oise Aisne en tant que structure de bassin assure le pilotage et l'animation du PAPI d'intention 2020 / 2024. Dans le cadre du PAPI complet 2025 / 2031, les maitres d'ouvrages œuvrant pour la prévention des inondations doivent se faire connaître.

L'engagement du SIVT en tant que maitre d'ouvrage dans le cadre du PAPI complet concernerait uniquement le territoire de l'ACSO au sein du bassin du Thérain.

Les actions que souhaite porter le SIVT sur son territoire dans le cadre de ce PAPI entre dans trois axes à savoir :

#### **Axe n°4 : Prise en compte du risque inondation dans le cadre de l'urbanisme.**

Notamment en Assurant un accompagnement sur les connaissances relatives au risque inondation (cartes & règlements des PPRI) et en participant activement aux différents comités techniques dans le cadre de la révision du PPRI Thérain

#### **Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens.**

Notamment par le lancement d'études (diagnostic) de réduction de vulnérabilité pour les bâtiments publics et de réduction de vulnérabilité pour les réseaux : assainissement, pluvial, électricité, télécommunication

Des travaux de mises en sécurité des bâtiments publics pourront alors être mises en œuvre en fonction des coûts, des taux de subventionnement et du portage financier accepté par la collectivité propriétaire des bâtiments.

#### **Axe 6 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens.**

Dans le cas où l'ACSO prendrait et transférerait au SIVT sur son bassin, la compétence n°4 du L211-7 du CE à savoir la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols; le SIVT pourrait porter ou externaliser des études et travaux de lutte contre les ruissellements et les coulées de boue.

Le Conseil Syndical,

#### **Après délibération, à l'unanimité,**

DECIDE,

- D'autoriser Monsieur le Président à formaliser l'engagement du SIVT dans le cadre du PAPI 2025/2031 par l'envoi d'une lettre d'engagement à l'Entente Oise Aisne
- De donner tout pouvoir au Président pour l'exécution des décisions.

#### **5 – Modifier le poste de Technicien en Adjoint technique**

Le Conseil Syndical,

Afin de pouvoir recruter un nouveau technicien de rivière, il est proposé de modifier le poste de Technicien en poste d'adjoint technique catégorie C, par voie statutaire ou contractuel de droit public. Rémunération statutaire sur la base de la grille indiciaire + régime indemnitaire  
Poste à temps plein sur un 35h.

#### **Après délibération, à l'unanimité,**

DECIDE,

- De modifier le poste,
- D'autoriser M. le Président à engager les actions et à signer tout acte en lien avec cette délibération

#### **6 – Convention unique avec le Centre de Gestion de l'Oise**

*Voir la convention unique joint en annexe.*

Le Conseil Syndical,

Après avoir présenté l'ensemble des informations sur la convention unique relatives aux services et missions facultatifs du Centre de Gestion.

#### **Après délibération, à l'unanimité,**

DECIDE,

- D'autoriser Monsieur le Président à signer ledit document cadre, ses éventuels avenants ainsi que les actes s'y rapportant (formulaire de demande d'intervention, bulletin d'adhésion, ...)

#### **7 – Adhésion au conseil en prévention avec l'équipe médicale et l'équipe pluridisciplinaire du Centre de Gestion de l'Oise**

*Voir le document joint en annexe*

Le Conseil Syndical,

Après avoir présenté l'ensemble des informations sur la demande d'adhésion au conseil en prévention avec l'équipe médicale et pluridisciplinaire du Centre de Gestion.

**Après délibération, à l'unanimité,**

DECIDE,

- D'autoriser Monsieur le Président à signer ledit document

### **8 – Décision modificative n°1**

Il est demandé par le SGC de Beauvais, d'émettre des opérations d'amortissement complémentaires au compte 21848 et 21838, pour un total de 1 € afin de les solder cette année :

<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Désignation</b>	<b>Décision modificative</b>
<b>Recette</b>			
041	21848	Autres matériels de bureau	0.11 €
041	21838	Autres matériels informatique	0.26 €

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil syndical :

- D'accepter de compléter les amortissements pour un montant de 1 euros soit 0.11 € au 21848 et 0.26 € au 21838

Le Conseil Syndical,

**Après délibération, à l'unanimité,**

DECIDE,

- De prendre acte de la Décision Modificative n°1

### **9 – Modification de la liste des dépenses autorisées en régie d'avance**

Le Conseil Syndical,

Afin de pouvoir utiliser la régie d'avance sur des dépenses courantes, il est demandé de modifier la liste en y ajoutant :

- Les frais d'habillement des agents,
- Les frais d'entretien et consommable des véhicules
- Les frais d'affranchissement (timbres, recommandés, ...),
- Les frais d'alimentation,
- Les frais de petits consommables et outillage pour les actions techniques,
- Les frais médicaux liés aux visites médicales obligatoires ainsi qu'aux achats éventuels de médicaments ou vaccins demandés suite à ces visites,
- Les frais de réception,

**Après délibération, à l'unanimité,**

DECIDE,

- D'autoriser Monsieur le Président à modifier et à signer la modification apportée à la Régie d'avance

### **Vie de la Vallée :**

Présentation de l'ensemble des actions réalisées par les techniciens du SIVT depuis la dernière réunion.

**Compte rendu des délégations d'attribution du Président :**

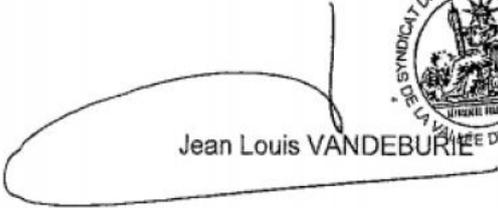
N°	Date	Destinataires	Objet
4	07/03/2024	FOPPMA	Participation à la fête de la pêche
5	22/06/2024	SCI Moulin de St Félix	Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour travaux ZH et rivière
6	25/03/2024	Entente Oise Aisne	Info sur la demande du SIVT pour apparaître comme MO dans le PAPI Oise
7	25/03/2024	CC4 Rivières	Participation GEMAPI + RUISSELLEMENT
8	25/03/2024	CC Picardie Verte	Participation GEMAPI + RUISSELLEMENT
9	25/03/2024	Environnement Forêts	OS Travaux RCE sur le moulin de Sully
10	03/04/2024	Signataire du CTEC	Invitation COPIL mi contrat
11	19/04/2024	ANTEA GROUPE	OS Etude hydrogéologique pour le SAGE
12	30/04/2024	NATURE ET PAYSAGE	PV réception ZH Montataire et Laversines
13	03/05/2024	SAS DACUHNA	PV réception ZH Uilly
14	13/05/2024	E Caux Nature	Notification marché de restauration du Ru de Cires
15	13/05/2024	Forets et Paysages	OS : Travaux RCE Milly sur Thérain
16	21/05/2024	NATURE ET PAYSAGE	OS : Installation de panneaux pédagogiques
17	27/05/2024	Association du génie écologique	Dépôt dossier de candidature : Prix national du génie écologique
18	29/05/2024	Yoann Siarka	Documents pour fin de contrat
19	03/06/2024	NATURE ET PAYSAGE	PV réception travaux panneaux pédagogiques ZH
20	05/06/2024	DDT 60	Renouveau arrêté pêche électrique
21	06/06/2024	SAS DACUHNA	Notification travaux rivière et ZH à Saint Félix
22	13/06/2024	Publicité foncière	Actes signés pour acquisition terrain Mme BOKKELANDT

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de leur participation et lève la séance à 10h30.

Copie certifié conforme

Bresles le 02 juillet 2024

*Le Président*

  
Jean Louis VANDEBURIE

